

Appel À L'action D'un Milliard De Voix

Un Milliard de Voix :

Un appel à l'action pour améliorer et augmenter le financement public de l'éducation

La campagne Un Milliard de Voix menée par la Campagne mondiale pour l'éducation vise à fournir un moyen de répondre d'urgence à la crise mondiale de l'éducation provoquée par la pandémie de Covid-19 et à obtenir la garantie d'un financement public amélioré et accru pour l'éducation. Au plus fort de la pandémie de Covid-19, on estime que 1,5 milliard d'apprenants ont vu leur éducation interrompue ou arrêtée^[1]. Dans un contexte de crise dévastatrice pour les systèmes éducatifs, les défis liés au financement public et la pression croissante sur les ressources des services publics se traduisent par une moindre priorisation de l'éducation. Alors que certains apprenants sont retournés à l'école, la pandémie a aggravé l'exclusion numérique de nombreuses communautés et groupes particulièrement marginalisés et vulnérables, notamment les filles et les enfants handicapés.

Le monde se trouve à un tournant : on assiste à un recul considérable des progrès réalisés au cours des dernières décennies en matière d'éducation et des effets dramatiques se font sentir dans la perspective de l'Objectif de développement durable (ODD) 4 sur l'éducation de qualité, ainsi que sur de nombreux autres objectifs de développement durable (ODD) à atteindre d'ici à 2030. En outre, la Banque mondiale prévoit une réduction potentielle de 10 % des budgets de l'éducation en raison de la pandémie de Covid-19^[2]. Les mesures d'austérité n'offrent pas un bon moyen de sortir d'une crise économique ; les institutions multilatérales devraient soutenir l'investissement plutôt que l'austérité afin que les services sociaux, y compris l'éducation, soient les derniers domaines à subir des coupes.

Le présent Appel à l'action propose un ensemble de recommandations politiques pour le mouvement de la Campagne mondiale pour l'éducation, ainsi que pour les autres acteurs et militants de l'éducation, afin de guider nos efforts coordonnés et collaboratifs de plaidoyer et de lobbying au cours de l'année à venir, dans le but d'obtenir un financement public amélioré et accru pour l'éducation. Si nous faisons entendre plus d'un milliard de voix en faveur de l'éducation et que nous nous unissons au sein d'un mouvement mondial, nous pouvons et nous allons atteindre l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

1. Les États doivent augmenter et améliorer le financement national de l'éducation

Les États doivent respecter leurs engagements de financement intérieur, conformément au Cadre d'action d'Incheon 2030, afin de préserver les progrès accomplis vers la réalisation de

l'ODD 4. Les ressources intérieures restent la première source de financement de l'éducation, puisqu'elles représentent environ 97 % du financement total de l'éducation^[3]. Les États doivent s'engager clairement à fournir un financement équitable correspondant aux priorités, aux besoins et aux capacités nationales en matière d'éducation pour faire progresser la réalisation graduelle du droit à l'éducation. Le budget national doit avoir la sensibilité nécessaire pour répondre aux besoins des plus pauvres et des plus marginalisés afin de lutter contre l'inégalité, la discrimination et l'exclusion dans l'éducation. On sait que les groupes les plus marginalisés sont souvent ceux qui reçoivent le moins de ressources. En allouant un budget progressif aux communautés les plus défavorisées, l'État doit également garantir l'atteinte d'autres cibles liées à la qualité de l'apprentissage, à l'évolution professionnelle des enseignants, à l'accès aux biens culturels, à l'éducation à la citoyenneté mondiale et à l'apprentissage tout au long de la vie.

Pour augmenter et améliorer le financement national de l'éducation, il faut également améliorer les mécanismes démocratiques de contrôle des dépenses. Les communautés et les citoyens en général sont en droit d'exercer un contrôle sur la gestion du gouvernement à différents stades du cycle budgétaire et à différents niveaux. C'est un principe central de responsabilisation qui doit être encouragé.

La CME demande instamment aux États de s'engager à respecter les accords internationaux existants et d'adhérer d'urgence aux critères internationaux suivants pour le financement national de l'éducation :

- allouer au moins 4 à 6 % du produit intérieur brut (PIB) à l'éducation et/ou
- allouer au moins 15 à 20 % des dépenses publiques à l'éducation.

Les États doivent améliorer la surveillance et la planification financière, notamment la diffusion des données permettant un suivi des dépenses et des résultats, et assumer une plus grande responsabilité quant à la manière dont les fonds sont dépensés. Les budgets de l'éducation doivent être accessibles au public de manière à permettre aux OSC de contrôler et de suivre les budgets et les dépenses d'éducation. Pour y parvenir, nous appelons la communauté internationale à appuyer le développement et le lancement d'un nouvel Observatoire international du financement de l'éducation.

2. Les États doivent élargir leur assiette fiscale afin d'accroître les ressources nationales disponibles pour l'éducation et les autres services publics

Des réformes fiscales substantielles sont nécessaires pour augmenter équitablement la taille du budget global de l'État et, proportionnellement, la part consacrée à l'éducation. La CME estime que la seule manière pratique et réaliste pour les pays de faire face à ces pressions concurrentes sur les budgets publics est de maximiser les recettes disponibles en mettant en

place des systèmes nationaux d'imposition progressifs et élargis, en révisant les accords en matière de taxes et de redevances des entreprises, en particulier dans le secteur des ressources naturelles, et en comblant les failles qui permettent l'évasion fiscale et l'évitement fiscal du secteur privé, et font perdre aux pays en développement 138 milliards de dollars par an^[4].

Les États doivent élargir leur assiette fiscale afin d'accroître les ressources nationales disponibles pour les services publics, dont l'éducation. Ils doivent aussi rechercher de nouvelles sources fiscales et s'efforcer d'atteindre un ratio impôt/PIB de 20 % au minimum.

La CME est fermement convaincue que le paiement d'impôts équitables est une obligation morale et une condition préalable pour les acteurs privés désireux de contribuer au débat sur la politique de l'éducation. Le FMI suggère que la plupart des pays pourraient augmenter leur ratio impôt/PIB de 5 % à moyen terme (3 à 5 ans) – et la CME estime que tous les pays devraient élaborer des stratégies ambitieuses pour y parvenir en établissant une fiscalité équitable et progressive.

3. Des mesures urgentes doivent être prises pour le service de la dette, notamment l'annulation de la dette des pays les moins avancés et des pays peu développés

L'affectation des ressources financières nationales au paiement du service de la dette plutôt qu'à l'application des droits humains fondamentaux aura un impact significatif sur le développement des pays à court et à long terme si des mesures urgentes ne sont pas prises pour alléger ou annuler la dette. Des preuves récentes semblent indiquer qu'en raison de l'incapacité de la communauté internationale à alléger la dette des pays qui ont utilisé leurs ressources financières pour lutter contre la pandémie de Covid-19, beaucoup de pays ont été contraints de réduire leurs budgets publics. L'analyse révèle que 40 pays sur 80 ont mis en œuvre des « réductions de dépenses compensatoires représentant 2,6 % du PIB en 2020 »^[5].

Afin de libérer des ressources nationales pour accroître l'investissement dans les services publics, notamment l'éducation publique gratuite et inclusive pour tous, la CME appelle à :

- L'annulation urgente de la dette des pays les moins avancés et des pays peu développés ;
- Un allègement de la dette pour les pays à revenu intermédiaire et à revenu intermédiaire tranche supérieure ;
- La conversion de la dette pour les pays à revenu moyen – et même pour les pays à revenu élevé en situation de surendettement – sous réserve de la signature d'accords prévoyant d'investir dans l'éducation.
- Un nouvel engagement ou un pacte des créanciers et des débiteurs pour exiger une transparence totale dans les accords de prêts futurs.

4. Les États doivent veiller à ce que les systèmes éducatifs favorisent l'équité et l'égalité et se concentrent sur les plus marginalisés

Pour que l'éducation contribue à la réalisation des principes de l'Agenda du développement durable qui exigent de « ne laisser personne de côté », les établissements d'enseignement doivent être inclusifs et promouvoir activement l'équité et l'égalité. Cela signifie qu'il faut lutter, dans tous les aspects de la vie sociale et scolaire, contre les obstacles qui empêchent certains élèves d'accéder à l'éducation ou nuisent à leur réussite une fois qu'ils sont scolarisés.

Comme l'a déclaré Koumbou Boly Barry, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'éducation : « Des approches équitables sont des approches qui doivent aller plus loin que l'accès égalitaire pour tous afin de garantir aux apprenants individuels l'appui dont ils ont besoin pour réussir, en tenant compte de la situation individuelle de chacun. L'éducation inclusive vise à donner à tous les apprenants, quels que soient leur bagage linguistique et culturel, leurs capacités physiques et mentales ou d'autres caractéristiques personnelles, la possibilité d'apprendre ensemble dans un environnement accueillant et favorable. » Les adultes qui n'ont pas de possibilité de s'instruire devraient également obtenir des réponses efficaces de la part des systèmes publics d'éducation.

Les dépenses publiques d'éducation devraient couvrir tous les niveaux et toutes les modalités et se concentrer sur l'accès et l'apprentissage de qualité des plus marginalisés, notamment les apprenants confrontés à un contexte de conflit ou de catastrophe, les réfugiés, les personnes dites de caste inférieure, les peuples autochtones, les habitants des zones reculées, les filles et les personnes en situation de handicap.

Bien que les enfants, les jeunes et leurs familles considèrent l'éducation comme une priorité, l'éducation d'urgence est souvent négligée dans les opérations de secours et les plans de relance. C'est ce qui ressort des plans d'intervention contre la Covid-19 partout dans le monde. L'éducation et l'apprentissage doivent être prioritaires dans les plans d'urgence et être entièrement financés. Depuis 2010, moins de 2 % des fonds humanitaires ont été consacrés à l'éducation^[6].

Les États doivent tenir compte spécifiquement des droits des filles dans la répartition des fonds pour l'éducation et dans la conception des systèmes éducatifs et des plans sectoriels. La

pandémie de Covid-19 a entraîné des taux alarmants de mariages d'enfants et de violences sexistes, deux obstacles majeurs au retour des filles à l'école.

5. Les États doivent fournir une éducation gratuite de qualité pour tous et mettre fin à la tendance à la privatisation et à la commercialisation de l'éducation

La CME appelle à stopper la tendance à la privatisation et à la commercialisation croissantes de l'éducation qui se dessinait avant la Covid-19 et s'est accélérée depuis le début de la pandémie.

Il existe différents types d'écoles privées et, dans de nombreux cas, elles sont soumises à des réglementations nationales différentes, en fonction de l'objet de leur activité. Il y a des différences, par exemple, entre les écoles à but non lucratif gérées par des ONG, les écoles privées financées par le secteur public, celles dirigées par organisations religieuses, les initiatives communautaires et les institutions et les chaînes commerciales à but lucratif.

La privatisation croissante de l'éducation est un phénomène mondial. Selon l'Organisation mondiale du commerce, dans tous les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels des données comparables sont disponibles, le financement privé des établissements d'enseignement représente environ 15 % de l'ensemble des dépenses, contre plus de 10 % du total des dépenses d'éducation dans plus de la moitié des pays en développement, avec des variations importantes entre les pays. Aujourd'hui, les établissements privés accueillent globalement quelque 30 % de l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur^[7].

La CME soutient que le financement public devrait toujours viser à renforcer les systèmes d'éducation publique gratuite, comme le stipule la législation sur les droits humains, et que toutes les institutions privées devraient être rigoureusement réglementées par le droit national, en particulier les écoles dites « privées à bas coût », qui font l'objet de nombreuses plaintes pour pratiques de travail abusives, discrimination, manque de transparence et non-respect des normes nationales en matière d'éducation, de santé et de sécurité.

La CME affirme que la privatisation et la commercialisation croissantes des systèmes éducatifs ont aggravé l'inégalité dans l'éducation, ainsi que l'inégalité économique en général, menacé les progrès vers une éducation de qualité pour tous et affaibli la fourniture d'une éducation publique de qualité. La CME estime que l'expansion de l'éducation payante à but lucratif contribue à accroître les inégalités et l'exclusion dans les systèmes éducatifs, tout en détournant des fonds indispensables pour les approches du secteur public qui permettraient d'atteindre les objectifs d'universalité, d'équité et de qualité, et qu'il s'agit donc d'une tendance qui doit être inversée.

L'État ne doit pas encourager la privatisation et les partenariats public-privé dans le secteur de l'éducation. La CME demande une remise à plat et un examen plus poussé du lien entre la qualité et la privatisation et exige que les écoles privées soient tenues de respecter les mêmes normes que les écoles ordinaires et soient contrôlées de la même manière.

6. Les États doivent améliorer la qualité de l'enseignement par le recrutement, la rémunération et la formation continue des enseignants.

Les États doivent examiner, analyser et améliorer la qualité de la formation des enseignants (initiale et continue) et offrir à tous les enseignants une formation initiale de qualité, du soutien et des possibilités d'évolution professionnelles, y compris par des conseils sur l'utilisation des technologies à des fins éducatives.

La pandémie de Covid-19 constitue un défi pour les systèmes éducatifs, et les enseignants ont été en première ligne de la réponse, en prenant la tête de la recherche et de la mise en œuvre de solutions créatives et innovantes et en imaginant de nouveaux environnements d'apprentissage pour leurs élèves. Ils ont joué un rôle essentiel de guides pour les élèves et les communautés à travers cette crise sans précédent pour la réalisation de l'agenda de l'ODD 4. Cependant, la mobilisation des enseignants face au défi actuel ne reflète en rien les difficultés de leurs conditions de travail, le manque de moyens, de soutien et de reconnaissance dont ils ont souffert, même avant la pandémie.

Partout dans le monde, les enseignants ont dû s'adapter et donner des cours en ligne alors qu'ils manquaient souvent de formation et d'outils de base en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC). Les enseignants, en majorité des femmes, se sont trouvés confrontés aux injustices et aux inégalités croissantes provoquées par la pandémie, avec de nombreux foyers qui ne sont pas équipés de la technologie et de la connectivité nécessaires pour permettre aux enfants d'étudier en ligne, ce qui a mené de nombreux élèves à prendre du retard. Selon l'UNESCO, à l'échelle mondiale, environ 50 % des apprenants n'ont pas d'ordinateur et 43 % pas d'accès à internet à la maison^[8]. Et d'après une récente enquête mondiale sur les enseignants menée par ActionAid, si la plupart des écoles (81 %) ont prévu des dispositions pour l'enseignement à distance, 76 % des enseignants ont déclaré que moins de la moitié de leurs élèves étaient en mesure de suivre leurs cours.

Parce que les enseignants sont une condition fondamentale pour garantir la qualité et l'équité de l'éducation, les enseignants et les éducateurs devraient être habilités, recrutés et rémunérés de façon adéquate, motivés, qualifiés professionnellement et soutenus par des systèmes efficaces, disposant de ressources appropriées et gérées de manière efficace.

S'agissant du financement des enseignants, le plus grand obstacle auquel sont confrontés les pays qui souhaitent recruter plus d'enseignants ou mieux les rémunérer provient des recommandations de politique du FMI préconisant aux pays de geler ou de réduire la masse salariale globale du secteur public (dans 78 % des pays au cours des trois dernières années). Les enseignants représentent le groupe de salaires le plus important dans la majorité des cas – et dans la plupart des budgets de l'éducation, plus de 90 % des fonds sont versés aux enseignants. Il n'est pas possible d'augmenter les dépenses d'éducation sans augmenter les dépenses consacrées aux enseignants. Pour les gouvernements du monde entier, la solution consiste à repousser activement ces recommandations de politique coercitives et à considérer l'investissement dans les employés du secteur public comme un élément essentiel du

soutien à la reprise économique après la crise de la Covid, ainsi que pour assurer l'éducation, la santé et la réalisation des autres ODD. Les contraintes sur la masse salariale du secteur public doivent être supprimées.

7. Les pays développés doivent continuer à œuvrer pour atteindre l'objectif de 0,7 % d'aide extérieure, dont 20 % consacrés à l'éducation, et augmenter leurs contributions au Partenariat mondial pour l'éducation et au fonds L'éducation ne peut attendre.

La CME rappelle que le respect de tous les engagements liés à l'aide publique au développement (APD) est crucial, y compris ceux pris par de nombreux pays développés pour atteindre l'objectif de 0,7 % du produit national brut (PNB) consacré à l'aide publique aux pays en développement. La CME exhorte les pays développés qui n'ont pas encore respecté leurs engagements à faire plus d'efforts concrets afin d'atteindre l'objectif de 0,7 % du PNB pour l'aide aux pays en développement, et à consacrer 20 % de cette aide à l'éducation afin de garantir un financement opportun et prévisible permettant de réaliser l'ODD 4. La CME recommande d'améliorer l'efficacité de l'aide par le biais du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) et du fonds L'éducation ne peut attendre (ECW) afin de renforcer la coordination et l'harmonisation, en particulier dans les situations d'urgence, où l'impact de la pandémie de Covid-19 a été le plus dramatique et où l'éducation a été perturbée par des conflits armés, des déplacements forcés, des catastrophes induites par le changement climatique et des crises prolongées.

Les donateurs multilatéraux et bilatéraux doivent continuer à engager de nouveaux fonds pour l'éducation.

La CME estime que le PME devrait jouer un rôle de chef de file pour accroître le financement de l'éducation préscolaire en consacrant davantage de fonds au financement de l'éducation préprimaire et de l'intégration du handicap dans tous les pays qui en ont besoin. La campagne Un Milliard de Voix soutient le processus de reconstitution des ressources du PME, qui vise à réunir au moins 5 milliards de dollars et appelle les donateurs à s'engager à ce titre.

Grâce à un financement opportun et prévisible de la part de nombreux donateurs depuis la création du fonds ECW en 2016, les investissements du fonds avaient bénéficié fin 2019 à près de 3,5 millions d'enfants et de jeunes dans trente des pires crises humanitaires du monde ; mais 300 millions de dollars supplémentaires doivent encore être rassemblés pour soutenir les interventions d'éducation d'urgence d'ECW en réponse à la pandémie de Covid-19 dans les situations de crise.

La CME estime également que l'aide multilatérale et des donateurs devrait éviter de générer toute forme d'endettement des pays à revenu moyen tranche inférieure, dont beaucoup sont déjà fortement ou modérément endettés, et ce à un moment où les vulnérabilités à la dette augmentent, comme l'ont démontré aussi bien les acteurs

de la société civile que le FMI. Les mécanismes de prêt ne constituent pas des sources de financement prévisibles et durables qui aident les gouvernements à faire les investissements à long terme nécessaires pour améliorer l'éducation.

Enfin, la CME est préoccupée par la fragmentation du système international de financement de l'éducation, une architecture mondiale harmonisée que la communauté internationale a mis de nombreuses années à établir ; et nous sommes inquiets aussi de voir les banques multilatérales prendre un rôle moteur dans la réforme de l'éducation, compte tenu du manque de transparence, de ciblage efficace et de soutien aux systèmes éducatifs publics dont elles ont fait preuve jusqu'à présent.

8. Les États doivent écouter les voix des personnes touchées et y répondre, et offrir un espace sûr où les individus et la société civile peuvent s'exprimer

Les États et la communauté mondiale doivent écouter les personnes touchées, entendre leurs voix et apporter des réponses. Ces voix sont celles des enseignants, des élèves et des étudiants, des parents et des bénévoles communautaires. Plus d'un milliard de personnes ont été privées d'apprentissage à cause de la pandémie de Covid-19. Un milliard de personnes, ce sont un milliard de voix qui doivent pouvoir donner leur avis sur ce qui leur est arrivé et sur ce qu'elles attendent maintenant. La CME est déterminée à faire le maximum pour atteindre le plus grand nombre possible de personnes touchées et les aider à faire entendre leurs voix et leurs expériences afin de susciter les actions nécessaires pour faire face à la plus grande crise de l'éducation de tous les temps. Le rôle de la CME est de renforcer le réseau mondial des acteurs de terrain qui défendent l'éducation. Il est essentiel que la société civile, les personnes individuelles et les militants disposent de l'espace et de la possibilité d'appeler, en toute sécurité, à la réalisation du droit humain à l'éducation^[9].

^[1] UNESCO, 2020,

<https://fr.unesco.org/news/continuite-pedagogique-racontez-lunesco-comment-vous-vous-adaptez-fermeture-ecoles-du-e-au-covid>

^[2] Exposé de politique de la Banque mondiale, mai 2020,

<http://pubdocs.worldbank.org/en/734541589314089887/Covid-and-Ed-Finance-final.pdf>

^[3] Commission pour l'éducation, La génération d'apprenants <https://report.educationcommission.org/report/>

^[4] Devex, A Fair Global Tax System,

<https://www.devex.com/news/a-fair-global-tax-system-is-imperative-for-development-experts-say-90448>

^[5] Munevar's 2020:1

^[6] Education Cannot Wait, 2018, <https://www.educationcannotwait.org/the-situation/>

^[7] Données de l'OCDE sur les dépenses d'éducation

<https://data.oecd.org/fr/eduresource/depenses-de-l-enseignement-superieur.htm>

^[8] Note d'information de l'UNESCO pour la Journée mondiale des enseignants

<https://en.unesco.org/sites/default/files/wtd-2020-overview-en.pdf>

^[9] *Cet Appel à l'action a été élaboré par et pour le mouvement de la Campagne mondiale pour l'éducation, ses partenaires et les militants de l'éducation. Il soutient et réaffirme l'« Appel à l'action pour le financement de l'éducation après la Covid » signé par 190 organisations de 55 pays.*